

REGION DU SUD  
SOUTH REGION

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA MVILA  
MVILA DIVISION

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MVANGAN  
MVANGAN COUNCIL

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
GENERAL SECRETARY

\*\*\*\*\*

BP 01 MVANGAN



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Paix - Travail - Patrie

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PU/C-MVGAN/CIPM/ 2022  
DU 31/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX  
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ANDJECK 2, COMMUNE DE MVANGAN,  
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Financement : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022**

**Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2022, le Maire de la Commune de Mvangan lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique d'ANDJECK 2, Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP d'ANDJECK 2, Commune de Mvangan	Maire/Commune de Mvangan	<b>340 000 (trois cent quarante mille) francs CFA.</b>

**1. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

- ‡ Travaux préparatoires – Etudes ;
- ‡ Terrassements ;
- ‡ Fondations ;
- ‡ Maçonneries et élévations ;
- ‡ Charpente – Couverture ;
- ‡ Menuiserie bois ;
- ‡ Menuiserie métallique ;
- ‡ Electricité ;
- ‡ Peinture ;
- ‡ VRD.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

**2. Délai d'exécution**

Le délai prescrit par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit **90** jours calendaires.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **dix sept millions (17 000 000) francs CFA** et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

### **4. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années sur le territoire National.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

### **5. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BIP 2022 du MINEDUB selon le code d'imputation ci-après \_\_\_\_\_**.

### **6. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **340 000 (trois cent quarante mille) francs CFA** valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### **7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General), **Tel : 691 52 77 48/ 675 38 43 91** dès publication du présent avis.

### **8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA**.

**NB : En cas de difficultés, saisir l'ARMP et le MINMAP**

### **9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des réunions de la mairie de Mvangan au plus tard le **01/03/2022 à 14 Heures** et devant porter la mention ci - après :

#### **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°001/AONO/PU/C-MVGAN/CIPM/ 2022 du 31/01/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'ANDJECK 2, Commune de Mvangan,**

**Département de la Mvila, Région du Sud en Procédure d'urgence;**

**FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

### **10. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou

avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable.

L’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d’appel d’offres, entraînera le rejet de l’offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l’ARMP, et par voie d’affichage à la Mairie de Mvangan et auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila.

## **11. Ouverture des plis**

L’ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Mvangan le **01/03/2022 à 15 Heures**. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procèdera à l’ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable.

## **12. Evaluation des offres**

### **L’évaluation des offres se fera en trois étapes :**

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2<sup>ème</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3<sup>ème</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d’évaluation des offres sont les suivants :

### **12.1 Critères éliminatoires**

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l’offre du soumissionnaire.

Il s’agit notamment de :

- Abandon d’un marché public dans le territoire national ;
  - **Pièces administratives :**
  - Absence de la caution de soumission ;
  - Absence d’une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
  - La présence des pièces falsifiées dans l’offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (**la CIPM et le Maître d’Ouvrage se réservent le droit de procéder à l’authentification de tout document présentant un caractère douteux**) :
    - **Offre technique :**
    - Les Fausses déclarations sur l’aptitude du soumissionnaire ;
    - Offre technique incomplète ;
    - Non acceptation des conditions de la Lettre Commande (CCAP, CCTP, CCES et plans paraphés à chaque page et signés à la dernière) ;
    - Présence des falsifiées ;
    - Le non-respect de deux (02) critères essentiels.
  - **Offre financière :**
  - L’absence d’un prix unitaire quantifié ;
  - Offre financière incomplète ;
  - L’absence du sous-détail d’un prix unitaire quantifié dans le DAO.

### **12.2 Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

- 1.La capacité financière ; présentation d’une attestation de capacité financière au moins égale

- aux deux-tiers (2/3) du coût prévisionnel du projet ;
- 2.L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des trois (03) dernières années) ;
  - 3.La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum); un chef chantier (Technicien de Génie civil ou de Génie Rural, deux (02) ans d'expérience minimum)
  - 4.La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne
  - 5.La méthodologie d'exécution des tâches.

### **13. Attribution**

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General).

*Mvangan, le 31/01/2022*

#### Ampliations :

- DD MINMAP/ MVILA
- DDEPAT/MVILA
- DDEB/MVILA
- ARMP/SUD
- President CIPM/ MVGAN
- ARCHIVES/ CHRONO
- AFFICHAGE

*Le Maire, de la Commune de Mvangan*

